



## CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2016

### Compte-rendu de réunion

#### Présents :

CARON Moïse (Maire)  
CAILLET Yannick  
MARSAC Liliane

VENTROUX Henri (Adjoint)  
VINAY Gérard  
PERROT Daphné

WITZ (Adjoint)  
CHOURAQUI Anne-Marie

#### Absents :

MINEAU François  
BESNARD Laurent  
HECTOR Thierry

Pouvoir à Moïse CARON  
Pouvoir à Henri VENTROUX

LIGIER Marie-Jos Pouvoir à Jackie WITZ  
LECLERE Claudine Pouvoir à Yannick CAILLET

Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 20 heures, elle a été levée à 22 heures

**Secrétaire de séance :** Brigitte MOLLET

### RAPPEL de L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- **Point financier**
- **Délibérations**
- **Retour sur journée du 9 Juillet**
- **Questions diverses**

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire annonce la démission de Madame Le Corre.

Monsieur le Maire demande également aux membres du conseil municipal présents, l'autorisation d'inscrire à l'ordre du jour des « délibérations » la possibilité de voter la modification de l'actuelle régie « cantine – garderie ». A l'unanimité le vote est OUI.

#### 1) Point financier

##### 1.1 Etat à fin Juin 2016

Monsieur le Maire remet le tableau de gestion des dépenses qui fait apparaître une hausse sur l'article « achat petits matériels ». Les montants officiels des dotations seront détaillés au prochain conseil municipal.



## 2) Délibérations

### 2.1 Régie Cantine-Garderie

Avec les facturations des clubs et des bus du mercredi, il convient de modifier l'actuelle régie en les ajoutant pour pouvoir ne faire qu'une facturation par le biais de la régie. Le conseil municipal vote à l'unanimité :

Contre	0	Abstention	0	<b>Pour 12</b>
--------	---	------------	---	----------------

### 2.2 S.I.E.G.E.

Le Syndicat d'Electricité et du Gaz de l'Eure a envoyé un état des sommes dues à la commune pour l'année 2016 qui doit être validé par la signature de Monsieur le Maire, le conseil municipal vote à l'unanimité :

Contre	0	Abstention	0	<b>Pour 12</b>
--------	---	------------	---	----------------

### 2.3 Tarif « Bus »

Monsieur VINAY expose les résultats de l'année. Dans l'ensemble les transports (Société TVS) en bus des mercredis se sont bien passés. Sur proposition de la commission scolaire, pour la rentrée scolaire les mêmes tarifs sont proposés, en revanche, les paliers ont été quelque peu modifiés à savoir :

1 à 3 transports	18 euros annuel
4 à 17 transports (initialement 14)	51 euros annuel
18 transports et +	126 euros annuel

Le conseil municipal vote à l'unanimité :

Contre	0	Abstention	0	<b>Pour 12</b>
--------	---	------------	---	----------------

### 2.4 Tarif « Clubs »

Monsieur VINAY explique qu'il y aura un nouveau club payant « Eveil Corporel » animé par Madame Le Creurer. Concernant le club « Jardinage » il va peut-être falloir trouver un nouvel animateur à la rentrée.

Un club « Peinture » est en projet et il est signalé que le club « Sport » est très difficile à gérer du fait de la différence d'âge des enfants. Il a été fait la remarque que beaucoup d'enfants se trouvaient à aller en « garderie » et non en « club » ce qui contraint à avoir du personnel communal en plus pour surveiller ces enfants. Par ailleurs, l'ensemble des communes avoisinantes étaient cette année sur un mode de fonctionnement payant des temps d'activités périscolaires. Sur proposition de la commission scolaire, il est proposé de passer à un système payant des clubs et de la garderie de l'école Jacques Destiné dès la rentrée scolaire de septembre 2016.

Concernant le tarif des clubs pour la rentrée, Monsieur VINAY propose :

12 euros par période avec quatre périodes sur l'année scolaire, soit 61 séances sur l'année scolaire 2016/2017. Pour les élèves de petite section, la garderie et le dortoir seront gratuits pour les deux premières périodes de l'année et seront facturés 6 euros par période pour les périodes 3 et 4. Le conseil municipal vote :

Contre	0	Abstention	2	<b>Pour 10</b>
--------	---	------------	---	----------------

M. Caillet et Mme Leclère



### 3) Rassemblement des véhicules

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des personnes qui se sont associées à la préparation et au déroulement de la fête du 9 Juillet. Quelques remarques ont été faites parmi les participants :

Faire le circuit du village avec les voitures le matin afin que les jeux de l'après-midi aient un peu plus de visiteurs. Il faudrait installer des barnums ainsi que des places assises autour de la buvette. Passer l'info sur une radio locale pour que plus de personnes viennent à la fête. Enfin, il pourrait être envisagé de séparer les deux manifestations et de mettre la date plus tôt dans la saison.

Il est également envisagé pour les années à venir de chercher un manège « plus moderne » et qui correspond mieux à l'attente des enfants. Il est à noter que la municipalité a distribué 54 diplômes pour participation aux différents jeux. Un bémol les lumières publiques, pour la soirée dansante, n'ont pas fonctionné et la fête a continué dans la pénombre et la bonne humeur.

### 4) Questions diverses

#### 4.1 La Côte aux Brebis

Monsieur le Maire a eu la réponse des différents organismes : la voirie, l'eau et les installations électriques du lotissement sont aux normes et en bon état. Monsieur Wilson, Président de l'association, doit maintenant voir avec les différents propriétaires et donner sa réponse à Monsieur le Maire courant août pour passer le lotissement dans le domaine public, ou continuer en privé en conventionnant avec la CAPE pour l'entretien du réseau d'eau. Si la commune reprend dans le domaine public, alors un don de l'actuelle association serait fait à la commune.

La délibération définitive se fera lors du prochain conseil le 15 septembre.

#### 4.2 Obligations des habitants

Messieurs Caron et Ventroux vont faire le tour du village pour aller voir, entre autre, si tous les chemins du village sont bien entretenus. Il en est de même pour les arbres et les haies mal taillées, si besoin un courrier sera envoyé à chaque propriétaire pour rappeler que c'est à eux d'entretenir leur propriété.

#### 4.3 Travaux à l'école

Il faut vider une classe, revoir le matériel informatique, refaire la peinture sur la façade de l'école et peindre les poteaux. Il y a également quelques petits travaux annuels à faire. Les rideaux des classes sont usagés il faut les nettoyer et peut-être envisager de les changer. Voir également à laisser toutes les sorties de secours libres.

#### 4.4 Camion Pizza

Une demande de stationnement d'un camion Pizza est parvenue à la Mairie. Le conseil municipal est d'accord pour lui accorder la possibilité de venir un soir par semaine sur la place du village.

#### 4.5 Prêt de tables et chaises

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux présents de penser pour la prochaine réunion à la possibilité de faire payer une participation, aux personnes de la commune qui empruntent des tables et des chaises pour le week-end.



#### 4.6 Rapport d'activités du SIEGE 2015

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal présents que ce rapport est à leur disposition à la Mairie.

#### 4.7 Travaux parking école

Les travaux se sont bien passés. Monsieur le Maire remercie chaleureusement Jackie WITZ, adjoint, qui a conduit la pelle et organisé l'ensemble de ces travaux, tout en précisant que Monsieur Van Ranst de La Cailletterie a mis à disposition de la commune un tracteur et son chauffeur permettant d'évacuer les quelques 150 tonnes de gravats. Monsieur le Président du Syndicat de Voirie a donné son accord pour qu'un bicouche du parking soit réalisé, gratuitement.

#### 4.8 Sécurité Routière

Monsieur Caillet demande à ce que la Rue de Pacy soit mieux sécuriser et demande à ce que soit instruit la réalisation de ralentisseurs tels que ceux qui existent à Vernon (croisement Rue de l'Ardèche et Rue François Decorchement) ou à Ménilles (Rue Aristide Briand). Les plots permettant de simuler les chicanes Route de Gaillon ont été enlevés. Les suites de cette proposition de sécurisation de la circulation Route de Gaillon doivent être précisées, les membres du conseil municipal n'étant pas opposés à la réalisation de chicanes ou autre aménagement de chaussée.

#### 4.9 Caméras à l'école

Ce problème sera vu au prochain conseil municipal en septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

### RAPPEL DES PROCHAINES ECHEANCES

Prochain conseil municipal : aura lieu le 15 septembre 2016 à 20h00

*A noter que nous ne mentionnons au CR que ce qui a été dit lors de la séance du conseil municipal. Aussi, des dates peuvent être modifiées après la séance de conseil municipal. Nous vous invitons donc à consulter l'agenda disponible sur le site internet de la mairie (<http://www.houlbec-cocherel.fr/>) ou à contacter la mairie (02 32 36 67 04) si vous avez un doute sur une date.*